



*Le Comité Départemental Sport Adapté de Charente-Maritime
et Les Archers Saintais*

Vous invitent

**Au championnat département para tir à l'arc adapté
sélectif pour le Championnat de France FFSA 2024**

Le vendredi 9 février 2024

« Salle des archers saintais » 31 rue du Cormier 17100 SAINTES

PROGRAMME	
Ouverture du greffe	14h
Contrôle du matériel et échauffement 30 minutes sur cible	14h15
Début des tirs	14h45
Remises des récompenses et pot de l'amitié	A l'issue des tirs

Nombre de place disponible : 24

Blason du tir de classement : suivant le règlement FFSA en vigueur en fonction des catégories des archers.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Rythme **AB/CD** ou **AB** suivant le nombre de tireurs.

• **ENGAGEMENTS ET REGLEMENTS**

Archers : **5,00 euros**

Présentation de la licence FFSA **compétitive** 2023-2024 suivant le règlement, exigée lors du passage au greffe avant le tir. Présentation d'une licence avec photo, ou présentation d'une licence dématérialisée avec photo sur support informatique ou communication du n° de licence avec nom et prénom et justificatif officiel d'identité.

La tenue de sport, ou de Club est obligatoire.

Les archers en jean's seront refusés

• **CLASSEMENT :**

Récompenses aux 3 premiers archers de chaque catégorie de classement

• **SERVICES**

Buvette, toilettes.

• **INSCRIPTIONS**

Répondre **impérativement** avant le **7 février 2024**

Chantal LE FLOC'H 06 62 61 93 09 - llanusa.le-floch@laposte.net

